

FOYER RURAL ROCLAIS

Mairie de Rocles
48300 ROCLES

Procès-verbal d'Assemblée Générale 2016

Le quinze octobre deux mille seize à 10 heures, les membres de l'association du Foyer Rural Roclais se sont réunis en Assemblée Générale à la salle polyvalente de ROCLES.

L'Assemblée Générale est présidée par Mr. JAFFUEL Guy en qualité de Président.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres qui laisse apparaître un total de 42 membres présents et 2 représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président souhaite la bienvenue à tous. Il nous fait part d'un bilan positif pour toutes les animations et remercie tous les bénévoles qui ont permis la réussite de toutes les activités de l'année.

Les sponsors, le conseil départemental, la mairie et les donateurs ont été remercié à leur tour pour leur aide.

La trésorière a fait le bilan financier qui montre une bonne stabilité de notre trésorerie. L'assemblée a approuvé les comptes.

La secrétaire a fait un résumé des activités de l'année écoulée. Le bilan montre que le succès a été au rendez vous pour les 12 manifestations.

Pour ne citer que la fête du pain ou Ste Thècle nous avons été victimes de notre succès et nous avons eu des retours très positifs.

Un grand bravo à tous les bénévoles.

La décision d'augmenter la carte à 6 €a été votée par l'assemblée.

A ce jour nous sommes 53 adhérents. Les personnes participant à la vannerie ne sont pas encore comptabilisées.

Les statuts du Foyer Rural prévoient que les 12 membres du C A sont démissionnaires.

Le vote a eu lieu à main levée et les 12 membres du CA ont été réélus à l'unanimité. (Parole de plusieurs adhérents : « on ne change pas une équipe qui gagne »).

Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Mme ENJOLVY, Mr ENJOLVY, Mme FEMINIER, Mme GRAVIL, Mme JAFFUEL, Mr JAFFUEL, Mme MARTIN, Mme RANC, Mme SAEZ, Mme SEOANE, Mme SOLVIGNON, Mr SOLVIGNON.

Les participants ont fait part de leurs réflexions en vue d'améliorer l'organisation des festivités. La secrétaire en a pris note et lors des prochaines réunions nous aborderons « ces problèmes » et essayerons de trouver ensemble « des solutions ».

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures.

Nous nous retrouvons au restaurant de la gare « *chez Bistou* » pour passer un agréable moment.

Pour tous ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous, un bon pour un repas leur sera remis.

Fait à Rocles le 20/10/2016

La secrétaire.
Monique ENJOLVY.